

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15.05.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze mai à 18h30 se sont réunis dans la salle du conseil les membres du Conseil municipal de la Commune Les Barils, sous la présidence de M. Philippe OBADIA, Maire Les Barils, dûment convoqués.

Présents : Patrick PAUCHET, Gilles MARTIN, Alain BRUNET, Ghislaine POLPRE, Michèle POTIER, Hubert PRIVÉ, Alain RATTIER, Damien SCHAEFLE, Stéphane SERGENT

Absente excusée : Hélène DELERIS pouvoir à Stéphane SERGENT

Secrétaire de séance : Patrick PAUCHET

M. le Maire ouvre son 42^e conseil municipal.

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du dernier procès-verbal

- Délibérations :

- Présentation des devis et choix du tracteur tondeuse
- Organisation de la soirée cabaret en l'honneur des séniors
- Utilisation des parkings
- Projet de convention d'occupation d'un terrain privé pour implantation d'une réserve incendie à la

Flouterie

- Questions diverses

Approbation du dernier procès-verbal

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Présentation des devis et choix du tracteur tondeuse

Patrick PAUCHET présente trois devis en vue du remplacement du tracteur tondeuse actuellement utilisé, devenu inadapté à l'espace à entretenir désormais par notre agent communal d'entretien.

Devis n°1 – Marque ISEKI : Motoculture Barroise de la Barre en Ouche

- Puissance : 24 CV
- coupe : Kit mulching
- Avantages : robustesse, homologué route avec carte grise
- Inconvénient : sans bac de ramassage
- Prix TTC : 20 247.80 €

Devis n°2 – Marque ISEKI : Motoculture Barroise de la Barre en Ouche

- Puissance : 24 CV
- coupe ventrale
- Avantages : robustesse, homologué route avec carte grise, bac de ramassage sortie arrière
- Prix TTC : 29 357.77 €

Devis n°3 – Marque ISEKI : Espace Emeraude de Saint Sulpice sur Risle

- Puissance : 24 CV
- coupe ventrale
- Avantages : robustesse, homologué route avec carte grise, bac de ramassage sortie arrière
- Prix TTC : 29 681.77 €

Devis n°4 – Marque JOHN DEERE : Espace Emeraude de Saint Sulpice sur Risle

- Puissance : 24 CV
- coupe mulching
- Avantages : robustesse, homologué route avec carte grise,
- Inconvénient : sans ramassage
- Prix TTC : 28 200 €

Après discussion, il a été décidé de retenir le modèle ISEKI avec ramassage de la tonte

Ce choix a été motivé par l'efficacité du système de ramassage, la fiabilité de la marque et l'adéquation du matériel avec les besoins d'entretien actuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de retenir le devis de l'entreprise *Motoculture Barroise de la Barre en Ouche* pour un montant de **29 357.77 € TTC.**

Organisation de la soirée Cabaret

Elle est ouverte **gracieusement pour nos seniors âgés de 65 ans et plus à condition de voter aux Barils** ainsi qu'à toute autre personne moyennant une participation de **30 euros.**

Pour les jeunes de moins de 18 ans, un menu burger - frites sera proposé **au prix de 20 €.**

Un groupe d'élus, composé de Philippe Obadia, Ghislaine Polpré et Gilles Martin, Alain Rattier et Patrick Pauchet sera chargé de la décoration et de l'organisation de cette soirée. Quatre animations sont prévues : un spectacle chant et danse d'une valeur de 1 000 €, une animation de magie dont le devis, présenté et adopté ce soir à l'unanimité par l'ensemble du conseil, s'élève à 255 €, ainsi que plusieurs chorégraphies réalisées par des jeunes des Barils et un intermède musical d'Éric Jacquemin.

Utilisation des parkings

Suite à la proposition de Monsieur le Maire, il est décidé que le parking n°1, situé devant la salle Maurice Durey, restera accessible au public, même si la salle des fêtes est louée, en raison de l'accès réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aussi des événements proposés par Les Barils Loisirs et BAC. En revanche, le parking n°2 sera exclusivement réservé aux locataires de la salle Maurice Durey. De plus, il a été convenu de baliser les emplacements du parking n°3 pour mieux délimiter les zones réservées. **Cette mesure s'appliquera pour toutes les nouvelles réservations de la salle polyvalente.**

Projet de convention d'occupation d'un terrain privé pour implantation d'une réserve incendie à la Flouterie

M. le Maire informe qu'une convention de mise à disposition du terrain de M. et Mme André D'HUYVETTER sera prochainement signée avec la commune. Cette convention concerne l'utilisation de leur terrain cadastré Ad n°9b situé au carrefour des rues du Cotin et de la Flouterie pour implanter une réserve artificielle destinée à la défense contre l'incendie afin de renforcer la protection des hameaux du Cotin et de la Flouterie et aussi de permettre la délivrance de permis de construire. **Rappel : Dans le département de l'Eure les réserves incendie ne peuvent pas être éloignées de plus de 400 mètres des habitations.**

Fond de concours de soutien aux investissements communaux

Le Conseil Communautaire de l'Interco Normandie Sud Eure a voté une enveloppe budgétaire de 900 000€ destinée à l'ensemble des communes du territoire communautaire et répartie par tranche de 150 000€ par an durant une période de 6 années de 2025 à 2030 pour financer uniquement des projets d'investissement.

Pour notre commune, l'enveloppe est de 11 466€.

Domaines d'intervention :

Attractivité : développement économique, touristique et patrimoniale,

Aménagement du cadre de vie,

Action sociale, cohésion avec les familles par le service de proximité (parentalité, accueil des jeunes enfants, le handicap, la vie sociale...),

Le développement durable avec la réduction des déchets, les gestions des milieux aquatiques et la prévention à travers le cycle de l'eau,

Le sport et la santé,

S'ajoute à ces domaines d'intervention du projet de territoire, l'éducation, présentant un intérêt commun dans les actions liées à l'enfance et la jeunesse.

Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel :

Environnement, transition écologique,

Transport et mobilité,

Questions diverses

- Il sera installé à côté du restaurant un nouveau panneau interdisant l'accès aux poids lourds de plus de 5.5 tonnes exceptés cars et service de ramassage des déchets.
- Le premier lancer du Baril pour cette saison est prévu ce vendredi 23 mai à partir de 18h.
- Concert des Petites Mains Symphoniques en notre église le 12/08 à 18h30

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h30.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 08 juillet à 18h30.